



**S.N.A.D.I.G.E.**

**Syndicat National des Administrateurs et des Inspecteurs Généraux de l'INSEE**

---

siège social : DG de l'INSEE, Timbre Y502, 18 boulevard Adolphe Pinard 75675 PARIS cedex 14

<http://snadige.free.fr/>

PARIS, le 4 mars 2003

Monsieur Francis MER  
Ministre de l'Economie,  
des Finances et de l'Industrie  
139 Rue de Bercy  
75012 PARIS

Monsieur le Ministre,

Au moment où le Gouvernement achève les travaux préparatoires à la réforme des régimes de retraite et s'apprête à prendre d'importantes décisions en ce domaine, notre syndicat tient à attirer votre attention sur la situation des administrateurs et des inspecteurs généraux de l'Insee, plus généralement, de tout l'encadrement supérieur de votre ministère, comme de l'Etat dans son ensemble.

Comme vous le savez, les hauts fonctionnaires souffrent quant à leur régime de retraite d'une situation qui leur est très défavorable. En effet, une proportion importante de leur rémunération globale est constituée d'indemnités qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des droits à pension ; il en résulte une considérable chute de revenu lorsqu'ils partent à la retraite puisque pour eux les « taux de remplacement » se situent généralement entre 40 et 45%.

Le cas des hauts fonctionnaires actuellement retraités montre en outre à l'évidence à quel point la situation s'est trouvée dégradée depuis une vingtaine d'années : le plafonnement des traitements des fonctionnaires « hors échelle » au début des années 80, l'absence de mesures catégorielles en leur faveur depuis cette date, l'impact de la CSG, qui est lourd pour les fonctionnaires retraités, et le fait que ceux-ci ne peuvent évidemment pas bénéficier de l'effet du « G.V.T. » ont conduit en définitive à une dégradation du pouvoir d'achat des pensions qui se situe entre 13,8 et 18% suivant les échelles-lettres. Ces données sont incontestables et ont été reconnues dans deux réponses apportées par le gouvernement à des questions écrites posées par des parlementaires.

Le Groupe des Associations de la haute Fonction Publique, ou « G16 », qui réunit la plus grande partie de l'encadrement supérieur de l'Etat et auquel participe le SNADIGE, a récemment présenté à plusieurs membres du Gouvernement des propositions précises permettant de réformer les régimes de retraite d'une façon conforme à l'équité et qui ne défavorise pas les fonctionnaires, quels qu'ils soient, dont la rémunération comporte une part indemnitaire importante.

Le SNADIGE souhaite très vivement que ces propositions soient prises en compte et que, dans le cadre des réformes en préparation, vos cadres supérieurs fassent l'objet d'un traitement équitable. Elle souhaite également que soit porté remède à la situation de nos collègues déjà en retraite, afin que leur pouvoir d'achat puisse être sauvegardé.

Nous espérons que vous accepterez de faire connaître nos préoccupations à l'ensemble du Gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Président du SNADIGE

Patrice ROUSSEL